COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/08/08

PRESENTS = R. MAISONNEUVE. M. LAPEYRADE. G. DELAINE. G. LATAPIE. C. LARRIEU. C. MONTARDON. A. LEMAITRE. E. LAFOURCADE. R. LASBATS. A. BOURNAZEL. R. LAFOURCADE.

ABSENT = 0

SECRETAIRE de **SEANCE** = A. LEMAITRE.

Ordre du jour.

Emprunt.

Délibération pour le chemin des Crêtes.

Recrutement pour la Poste.

Questions diverses.

Emprunt.

Lors du vote du budget 2008, un emprunt de 37000€ était prévu pour réaliser les travaux de voirie. (PM :montant des travaux 84531€).

La durée du prêt sera de 15 ans.

Le prêt sera débloqué le 1/9/2008 et la date de la 1° mensualité fixée au 1/4/09.

Propositions du taux des banques :

DEXIA 5.34%

CAISSE d' EPARGNE 5.15%

CREDIT AGRICOLE 5.01%

Le Crédit Agricole présente la meilleure offre.

M. le Maire propose de délibérer pour accepter le prêt avec le Crédit Agricole.

Vote: 10 oui et 1 abstention.

Décision modificative.

M. le Maire propose de procéder aux réajustements de comptes et d'approuver les décisions suivantes :

Art. 202-145 Frais d'études élaboration carte communale - 3300€

Art. 231-144 Travaux église - 22000€

Art. 231-152 Travaux voirie + 25300€

Vote: 11 oui.

Electricité chemin des Crêtes.

Nous avons reçu le devis du SDE pour le renforcement du réseau en aérien.

Coût de l'opération 28000€ dont 1400€ à la charge de la commune.

Le coût de l'extension est de 16700€ dont 8763€ à la charge de la commune.

M. le Maire propose de délibérer pour accepter le devis.

Vote: 11 oui.

M. le Maire informe que le syndicat des eaux de Marciac attend la délibération des 21 communes afin d'avoir l'accord de nous vendre l'eau pour le chemin des Crêtes.

Réunion du 12/08/2008. (suite)

Recrutement de la Poste.

Le 2 Octobre nous passerons en agence postale communale. Nous avons reçu 3 candidatures.

M. le Maire propose la création d'un jury afin d'effectuer le choix de la personne. Membres du jury : M. le Maire, Maryse LAPEYRADE et Claudine LARRIEU. La décision sera prise pour le 1/09/08.

INFOS.

Les travaux de l'école sont bien avancés. La sortie secours et les WC à l'étage sont terminés. Les travaux d'électricité et de peinture sont en cours de finition. Nous serons prêts pour la rentrée.

Le portail coté Delos de la cour du foyer a été élargi à 2.40m. L'entreprise MENJOULOU a réalisé les travaux. Une barrière sera placée à 2.10m de haut, la place sera sécurisée lors des festivités.

La bâche incendie a été installée et remplie, des travaux de finition sont prévus semaine prochaine.

La COFOGAR propose d'adhérer à l'entretien des forêts pour 1€ par 1000€ vendus. M. le Maire a obtenu une indemnisation de 2000€ de la part de Groupama pour le pont Bouchet détruit par un camion.

M. le Maire demande un peu de civisme aux habitants de Labatut pour respecter les travaux de voirie fraîchement réalisés et notamment lors des opérations d'arrosage. Révision des listes électorales : Jacques ROUGE est désigné par la Préfecture. Le conseil Général a souhaité faire un état du petit patrimoine communal, M. le Maire a demandé à l'association du Patrimoine de répondre à cette enquête. L'association souhaite mettre en place le nom des maisons du village.

Fin de la séance.